

Service administratif des tribunaux judiciaires

*Annexe à la déclaration de responsabilité de la direction
englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers*

2020-2021

TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION	1
2	SYSTÈME MINISTÉRIEL DE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS.....	2
2.1	Gestion du contrôle interne	2
2.2	Ententes de services relatives aux états financiers	2
3	RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION MINISTÉRIELLE POUR L'EXERCICE 2020-20214	
3.1	Contrôles nouveaux ou considérablement modifiés	4
3.2	Programme de surveillance continue	5
4	PLAN D'ACTION MINISTÉRIEL POUR LE PROCHAIN EXERCICE ET LES ANNÉES SUBSÉQUENTES	7
4.1	Plan de surveillance continue cyclique	7

1 INTRODUCTION

Le présent document fournit de l'information sommaire sur les mesures prises par le Service administratif des tribunaux judiciaires (SATJ) pour maintenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers, de même que de l'information sur la gestion du contrôle interne, les résultats d'évaluation et les plans d'action connexes.

Vous trouverez des renseignements détaillés sur les pouvoirs, le mandat et les responsabilités essentielles du SATJ dans le [Rapport sur les résultats ministériels 2020-2021](#) et le [Plan ministériel 2021-2022](#).

2 SYSTÈME MINISTÉRIEL DE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS

2.1 Gestion du contrôle interne

Le SATJ est doté d'une structure de gouvernance et de reddition de comptes bien établie pour appuyer les efforts d'évaluation et de surveillance de son système de contrôle interne. Un cadre ministériel de gestion du contrôle interne est en place et englobe :

- Des structures de responsabilisation organisationnelle en lien avec la gestion du contrôle interne en vue d'appuyer une saine gestion financière, y compris les rôles et les responsabilités des cadres supérieurs dans leurs secteurs de responsabilité pour la gestion du contrôle ;
- Un code de valeurs et d'éthique ;
- La communication et la formation, selon les besoins, concernant les exigences législatives, et les politiques et les procédures, visant à assurer une saine gestion des finances et des contrôles financiers ;
- Une surveillance de la gestion du contrôle interne et des mises à jour régulières à cet égard, ainsi que la présentation des résultats d'évaluation connexes et des plans d'action à l'administrateur général, à la haute direction et au Comité ministériel d'audit.

Le Comité ministériel d'audit fournit des conseils à l'administrateur général sur la pertinence et le fonctionnement des cadres et des processus ministériels de gouvernance, de contrôle et de gestion des risques.

2.2 Ententes de services relatives aux états financiers

Le SATJ compte sur d'autres organisations pour le traitement de certaines transactions qui sont comptabilisées dans ses états financiers, comme suit :

Ententes pour la prestation de services communs

- Services publics et Approvisionnement Canada est responsable de la gestion centralisée de la rémunération et de l'approvisionnement en biens et en services conformément à ses pouvoirs, et fournit des services de gestion des locaux;
- Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada assure la gestion centralisée du paiement de la part des cotisations de l'employeur aux régimes d'avantages sociaux des employés;
- Le ministère de la Justice Canada dispense des services juridiques au SATJ, au besoin;
- Services partagés Canada fournit un minimum de services d'infrastructure des technologies de l'information (TI) au SATJ dans les domaines des centres de données et les services de réseau en raison du principe de l'indépendance judiciaire. La portée et les responsabilités sont traitées dans un accord interministériel entre Services partagés Canada et le SATJ.

Les lecteurs de la présente annexe peuvent consulter les annexes des ministères susmentionnés pour mieux comprendre les systèmes de contrôle interne en matière de rapports financiers portant sur ces services en particulier.

3 RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION MINISTÉRIELLE POUR L'EXERCICE 2020-2021

Le plan de surveillance continue du SATJ pour 2020-2021 a été établi selon l'adoption prévue de la Solution de gestion des finances et du matériel du gouvernement du Canada (GCFM) le 1^{er} avril 2021. Il comprenait la documentation des processus « à venir » pour les services d'approvisionnement au paiement, paye et avantages sociaux, planification, budget et prévisions, et planification des investissements, ainsi qu'une refonte de la majorité des domaines de contrôle principaux en 2021-2022, suite à l'adoption du GCFM.

En mai 2021, le contrôleur général a annoncé qu'on avait mis fin au projet de GCFM, car il n'était pas financièrement viable. La documentation des processus opérationnels susmentionnés dans ce contexte n'est plus pertinente. La documentation et les contrôles établis pour le système financier actuel restent valables (approvisionnement au paiement, paye et avantages sociaux) et la documentation des processus opérationnels nouvellement ajoutés au plan sera achevée en 2021-2022 (planification, budget et prévisions et planification des investissements).

Le tableau suivant résume l'état des activités de surveillance continue d'après le plan de surveillance continue cyclique de l'exercice précédent, à l'exception des processus opérationnels susmentionnés.

Progrès au cours de l'exercice 2020-2021

Plan de surveillance continue cyclique de l'exercice précédent pour l'exercice en cours	Situation
Contrôles au niveau de l'entité	Le contrôle s'est concentré sur les politiques, les directives et les procédures relatives à l'approvisionnement au paiement, ainsi que sur la communication et la formation sur les valeurs et l'éthique, le harcèlement et la violence sur le lieu de travail.
Contrôles généraux des technologies de l'information	Révision annuelle et confirmation de l'accès des utilisateurs. Documentation des accès au système financier, à l'arrivée et aux départs. Aucun travail supplémentaire n'a été effectué compte tenu de la migration prévue vers le GCFM.
Immobilisations	L'inventaire comptable et physique et la réconciliation sont pratiquement achevés. Mise en place d'un système de gestion des immobilisations. Documentation achevée.

Les principales constatations et adaptations requises d'après les activités d'évaluation de l'exercice en cours sont résumées ci-après.

3.1 Contrôles nouveaux ou considérablement modifiés

Au cours de l'exercice actuel, les principaux contrôles ont été évalués afin de déterminer l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les contrôles internes en matière de rapports financiers du SATJ. Le SATJ a

relevé aucune lacune dans le fonctionnement de ses contrôles internes en matière de rapports financiers à la suite de la pandémie de COVID-19 qui pourrait avoir une incidence importante sur ses états financiers.

Les principaux contrôles associés à l’approbation des dépenses axées sur le risque en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (article 34) ont été modifiés à la suite des instructions du Bureau du contrôleur général du Canada en réponse au contexte économique lié à la pandémie de COVID-19 pour assurer l’approbation électronique ainsi que le paiement rapide des factures. Ces contrôles ont été jugés conformes à la Politique sur la gestion financière, et fonctionnent de la façon prévue.

Le Conseil du Trésor a également établi le plafond des marchés conclus en cas d’urgence, augmentant la limite pour les marchés liés aux mesures d’urgence pour la COVID-19. Le SATJ dispose d’un Comité d’examen des contrats (CEC) qui examine les achats et les risques associés conformément à son mandat.

3.2 Programme de surveillance continue

Comme susmentionné, le plan de surveillance continue cyclique du SATJ pour 2020-2021 était fondé sur une migration prévue du système vers le GCFM. Étant donné la fin du projet, la documentation réalisée dans ce contexte n’est plus pertinente et le plan de surveillance a été corrigé en conséquence. Cependant, l’exercice s’est avéré précieux, car il a permis au SATJ de procéder à des rapprochements, de revalider les contrôles et les données, et de cerner les éléments à améliorer dans les processus opérationnels existants. La documentation existante pour le système actuel reste valable pour les systèmes d’approvisionnement au paiement et de paye et avantages sociaux.

Les immobilisations corporelles constituent un autre domaine d’intervention important en 2020-2021. Deux initiatives majeures ont été menées, en tant que fondement essentiel pour l’amélioration des contrôles des immobilisations et pour compléter la documentation associée : un inventaire physique complet et un rapprochement de toutes les immobilisations ; et la mise en œuvre et la population d’un système de gestion des actifs (BassetPro).

En 2020-2021, outre les activités réalisées en matière de processus opérationnels, une surveillance continue au cours de l’exercice a contribué à confirmer les principaux contrôles. Consulter le tableau ci-après pour accéder à un résumé des travaux achevés au cours de l’année budgétaire 2020-2021.

Progrès au cours de l’exercice 2020-2021

Principaux domaines de contrôle	Situation
Contrôles à l’échelle de l’entité	Le SATJ a achevé l’approbation des politiques, des directives et des procédures relatives à l’approvisionnement au paiement. Des activités de communication et de formation continues sur les valeurs et l’éthique, ainsi que sur la prévention du harcèlement et de la violence ont été menées.
Contrôles généraux des technologies de l’information	Le SATJ a procédé à une révision annuelle et à la confirmation de l’accès des utilisateurs, notamment au système financier, au système de paiement standard et à l’autorisation et

	l'authentification électroniques. Documentation des accès à l'arrivée et au départ au système financier, et révision annuelle de l'accès des utilisateurs.
Immobilisations corporelles	<p>L'inventaire physique des immobilisations a été réalisé au 31 mars 2021 et les écritures d'ajustement ont été comptabilisées. La majorité des processus opérationnels ont été documentés et la mise à l'essai de la conception s'est amorcée en 2020-2021.</p> <p>La mise à l'essai de la conception sera achevée en 2021-2022.</p>

Principaux domaines de contrôle	Points à améliorer et à corriger
Approvisionnement au paiement	Le travail effectué sur ce processus opérationnel était en soutien à la migration vers le GCFM, et n'est donc plus pertinent. Cependant, vu le travail effectué et le roulement du personnel, le SATJ a déterminé qu'une formation supplémentaire devrait être fournie aux responsables de centre de responsabilité sur ce processus.

4 PLAN D'ACTION MINISTÉRIEL POUR LE PROCHAIN EXERCICE ET LES ANNÉES SUBSÉQUENTES

Le plan de surveillance continue en cours pour les trois prochains exercices est présenté dans le tableau suivant, et comporte des éléments de contrôle interne en matière de gestion financière (CIGF) afin de se conformer aux exigences de la Politique sur la gestion financière d'ici 2023. Le plan de surveillance continue est fondé sur ce qui suit :

- une validation annuelle des processus et contrôles à risque élevé;
- des ajustements connexes au plan de surveillance continue, s'il y a lieu.

4.1 Plan de surveillance continue cyclique

	Principaux domaines de contrôle	Année financière 2021-2022	Année financière 2022-2023	Année financière 2023-2024
CIRF	Contrôles à l'échelle de l'entité		Surveillance	
	Contrôles généraux des technologies de l'information		Surveillance	
	Approvisionnement au paiement			Surveillance
	Paie et avantages sociaux		Surveillance	
	Comptes de dépôt			Surveillance
	Immobilisations corporelles	Mise à l'essai de la conception	Mise à l'essai de l'efficacité du fonctionnement	
	États financiers		Surveillance	
CIGF (nouveau processus opérationnel)	Planification, budgétisation et prévisions	Documentation	Mise à l'essai de la conception et de l'efficacité du fonctionnement	
	Planification des investissements	Documentation	Mise à l'essai de la conception et de l'efficacité du fonctionnement	
	Établissement des coûts	Documentation	Mise à l'essai de la conception et de l'efficacité du fonctionnement	

	Attestation du dirigeant principal des finances	Documentation	Mise à l'essai de la conception et de l'efficacité du fonctionnement	
--	---	---------------	--	--

Remarque : Vu la nouvelle politique de gestion financière, le CIGF est principalement axé sur quatre processus opérationnels principaux qui soutiennent les contrôles au-delà des exigences du CIRF.